

## CPE : l'ombre du démantèlement

Aurélie Lanctôt

Numéro 783, mars-avril 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/81014ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lanctôt, A. (2016). CPE : l'ombre du démantèlement. *Relations*, (783), 7-8.

der». En s'en remettant à l'acceptabilité sociale et au «test climat» comme critères de décision, il semble vouloir se déresponsabiliser d'un choix politique qui lui revient. D'autant que c'est lui qui met en place les paramètres de décision. Le test climat sera légitime si les cibles adoptées pour le calcul sont assez ambitieuses. Les négociations avec les provinces ont d'ailleurs commencé pour formuler la cible de réduction du Canada. Le Québec vise -37,5% de GES d'ici 2030, un objectif qui se rapproche de celui de l'Union européenne (-40% par rapport à 1990).

Les données scientifiques sont claires: on ne peut continuer à développer les sables bitumineux si on veut rester sous la barre des 1,5°C. À lui seul, le pipeline Énergie Est augmenterait de 30 à 32 millions de tonnes (Mt) par année les émissions canadiennes de GES, selon l'Institut Pembina (en guise de comparaison, le Québec en entier produit 78 Mt par an).

Il faut sortir de notre dépendance au pétrole. Même la première ministre de l'Alberta, Rachel Notley, s'est engagée à diversifier l'économie albertaine afin de rendre la province plus résiliente. Le choix n'est pas binaire. Il est possible de compter sur une économie prospère dans un environnement sain. ☺

**APPEL DES MOUVEMENTS SOCIAUX  
FSM Montréal, août 2016**

En Amérique du Nord, le Québec est une importante zone de résistance au néolibéralisme. Les luttes étudiantes, celles contre l'austérité, contre les oléoducs ou encore pour les droits des peuples autochtones, entre autres, l'attestent, de même que les initiatives qui s'y multiplient pour mettre en place des alternatives au système dominant. Ce dynamisme a motivé le choix d'y tenir le prochain Forum social mondial (FSM), qui aura lieu à Montréal du 9 au 14 août 2016. Près d'une centaine d'organismes et de mouvements sociaux du monde entier ont signé et lancé un appel à la mobilisation. Ils invitent groupes et citoyens à l'appuyer et à participer au FSM, qui constitue une occasion idéale de sensibiliser la population à d'importants enjeux et de renforcer les solidarités. Pour signer l'appel (disponible en quatre langues): <[fsm2016.org/appelemobilisation](http://fsm2016.org/appelemobilisation)>.

**CPE : L'OMBRE DU DÉMANTÈLEMENT**

*Les compressions imposées au réseau des centres de la petite enfance par le gouvernement Couillard sont purement idéologiques.*

**Aurélié Lanctôt**

L'auteure, journaliste et étudiante en droit, a publié *Les libéraux n'aiment pas les femmes* (Lux, 2015)

En novembre dernier, le gouvernement de Philippe Couillard annonçait que le réseau des centres de la petite enfance (CPE) serait l'objet d'une nouvelle série de compressions totalisant 120 millions de dollars. Selon l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ), depuis 2006, 400 millions de

C'était d'ailleurs l'objectif à l'origine de la création du réseau: offrir à toutes les familles québécoises un accès à un service de garde de qualité, à prix abordable et universel. En plus de contribuer à l'éducation des tout-petits, il y avait dans cette politique la défense d'une idée: celle de l'égalité entre les hommes et les femmes. Les CPE allaient aider les familles à atteindre un meilleur niveau de vie, sans que la mère soit incitée à rester à la maison. Ils allaient aussi contribuer à diminuer la pauvreté chez les mères monoparentales.

Le succès des CPE a été instantané: le taux d'activité des femmes a augmenté, la pauvreté chez les mères monoparentales a diminué, et il semble même que le réseau ait contribué à accroître légèrement le taux de natalité. Même les économistes concluent qu'il s'agissait d'un bon investissement pour l'État. Une étude de la Banque TD révèle qu'en tenant compte des bienfaits offerts par les CPE et des revenus imposables supplémentaires



Manifestation à Montréal devant les bureaux du ministère de la Famille pour dénoncer les compressions dans les CPE, le 12 janvier 2016. Photo: CCMM-CSN

dollars ont été retranchés du financement des CPE, dont la moitié au cours des trois dernières années seulement. On fait la vie dure aux CPE et, cette fois, difficile de concevoir comment les services offerts aux enfants pourront être maintenus. Pourquoi un tel acharnement contre une institution qui fonctionne et fait l'envie de tous en Amérique du Nord?

Au cours de la dernière année, Philippe Couillard n'a eu de cesse de répéter combien le réseau des CPE «coûte cher» aux Québécois. Il est vrai que depuis la création du réseau, en 1997, le montant consacré par l'État aux CPE et aux garderies privées subventionnées a été multiplié par 11. Cela s'explique aisément: de plus en plus de parents sollicitent une place en CPE, sachant que ces garderies sont non seulement abordables, mais que leurs enfants y bénéficieront aussi d'un encadrement attentif.

qu'ils permettent de générer, ceux-ci s'autofinancent. Lorsqu'on a annoncé, en novembre dernier, que 120 millions de dollars supplémentaires seraient retranchés du financement des CPE, l'économiste Pierre Fortin s'est pour sa part empressé de souligner qu'il était faux de prétendre, comme l'a fait Philippe Couillard, que les coûts du réseau étaient «hors de contrôle». La population a augmenté, expliquait-il, il est donc normal que les places en CPE soient davantage sollicitées. Toutefois, le coût de chaque place offerte est contrôlé, et la croissance de la demande va ralentir dans les prochaines années. «On va atteindre un rythme de croisière», concluait-il<sup>1</sup>.

Tout cela est bien loin de la catastrophe que nous dépeint le gouvernement Couillard. En fait, si les libéraux prédisent le naufrage du réseau des CPE, c'est sim-

plement parce qu'ils le planifient, et ce pour une raison fort simple: les CPE incarnent tout ce qu'ils détestent. Un service public accessible et universel, financé à travers l'impôt sur le revenu. Or, selon le ministre des Finances, Carlos Leitão, l'impôt constitue «la pire forme de taxe», comme il le déclarait récemment.

La modulation des tarifs de garderie, en vigueur depuis avril 2015, incarne cet esprit. En ajustant le tarif en fonction du revenu des «utilisateurs» du réseau, et en offrant aux plus riches des crédits d'impôt pour éponger les frais supplémentaires, les libéraux révèlent que la dent qu'ils ont contre les CPE est en fait de nature idéologique. Leur volonté est de balayer dans la cour du privé l'atteinte de tous les objectifs sociaux que nous avons un jour décidé de prendre en charge collectivement. L'harmonisation entre le travail, la vie familiale, l'éducation des enfants, l'égalité entre les hommes et les femmes: tout cela ne serait plus l'affaire de l'État, ni même l'affaire de tous, et mieux vaut détruire toutes les institutions publiques qui incarnent des valeurs de solidarité et de justice sociale.

Heureusement, une résistance s'organise contre une destruction du réseau des CPE qui est à prévoir et à redouter, d'autant plus qu'elle est parfaitement emblématique du projet de société que fomentent actuellement les libéraux. ©

1. Ximena Sampson, «Les CPE victimes de leur succès», *Radio-Canada*, [en ligne], 19 janvier 2016.

## NOUVELLE OFFENSIVE CONTRE NOS SERVICES PUBLICS

*Méconnu de la population, l'Accord sur le commerce des services fait partie de l'assaut néolibéral en cours contre nos services publics.*

**Claude Vaillancourt**

L'auteur, président d'ATTAC-Québec, a entre autres publié *Mainmise sur les services. Privatisation, déréglementation et autres stratagèmes* (Écosociété, 2006) et *L'empire du libre-échange* (M Éditeur, 2014)

Dans la foulée des accords de libre-échange et d'investissement qui se multiplient depuis la crise financière de 2008, l'Accord sur le commerce des services (ACS)<sup>1</sup> est l'un des plus inquiétants. Il est conçu pour servir les intérêts des grandes entreprises qui cherchent depuis longtemps à accaparer une portion toujours plus importante des services, dont plusieurs sont publics et font l'objet de monopoles étatiques.

L'ACS peut être vu comme la suite logique d'un autre accord, aujourd'hui sur le respirateur artificiel: l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Ce dernier, en vigueur au sein de l'Organi-

sation mondiale du commerce (OMC), devait prendre de l'expansion au lendemain du 11 septembre 2001 et constituait une menace pour les services publics. On avait alors lancé les négociations de l'ambitieux cycle de Doha, qui couvrait toutes les facettes du commerce international. Mais devant les intérêts divergents des membres de l'OMC et les pressions des mouvements sociaux, les négociations ont échoué.

En marge de l'OMC s'est donc constitué, en 2012, un groupe d'États qui se qualifie, non sans ironie, de «vrais bons amis des services». Vingt-trois gouvernements représentant 50 pays en tout, principalement des alliés des États-Unis, incluant l'Union européenne et le Canada, en font partie. Sous la pression des transnationales de l'industrie des services, ils ont repris l'offensive. Ainsi, avec l'ACS, «les pays sont censés aller encore plus loin, non seulement en contractant de plus grands engagements, mais également en acceptant de nouvelles restrictions et obligations qui dépassent largement l'AGCS», avancent les chercheurs Scott Sinclair et Hadrian Mertins-Kirkwood dans un rapport de l'Internationale des services publics, intitulé *L'ACS contre les services publics* (2014).

Le secteur des services est le plus grand créateur d'emplois au Canada. Il touche des domaines aussi diversifiés que la santé, l'éducation, la distribution d'eau, la culture, les transports, la poste, les services sociaux, la finance. Dans la majorité de ces secteurs, l'État demeure incontournable, soit par d'importantes réglemen-

